Castelnaudary
Lycée Pierre Paul Riquet

BAC PRO Aménagements Paysagers

Un métier de plein air, pour les passionnés de jardin et de nature

CONDITIONS D'ADMISSION

- Après la classe de 3ème, après un CAPA ou en réorientation après une 2nde générale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir la capacité professionnelle de conduire des chantiers d'aménagements paysagers :
  - travaux d'implantation,
  - travaux d'entretien et de soins aux végétaux,
  - travaux de maçonnerie paysagère,
  - travaux d'entretien du matériel.
- Acquérir les connaissances relatives à la gestion technique et financière d'un chantier.
- Acquérir une culture générale et une ouverture au monde.

Et après le Bac Pro ?

• ENTRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE :

- Ouvrier paysagiste, création d'entreprise, ...
- Agents technique de collectivités territoriales, services Espaces Verts

• POURSUIVRE SES ÉTUDES :

- en Certificat de Spécialisation (CS)
  Maçonnerie paysagère, irrigation, terrains de sports, ou élagage,...
- en Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)
  Aménagements Paysagers, Gestion et Protection de la Nature ou Technico-commercial Jardin et Végétaux d'Ornement.

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : 15h/semaine

Aménagements Paysagers, sciences économiques sociales et de gestion, agro-équipement

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL : 15h/semaine

Français, anglais ou espagnol, mathématiques, histoire, géographie, éducation socio-culturelle, biologie, sciences physiques, informatique et Education Physique et Sportive

STAGES PROFESSIONNELS :

- en 2nde :
  - 6 semaines de stage individuel en entreprise
  - 1 semaine de stage collectif
  - 1 semaine de travaux pratiques encadrés
- en 1ère et Terminale :
  - 16 semaines de stage individuel en entreprise
  - 1 semaine de stage collectif
  - 2 semaines de travaux pratiques renforcés

STAGES AU SERVICE ESPACES VERTS DE L'ÉTABLISSEMENT :

Une dizaine de jours en 2nde et 1ère, pour se familiariser avec les techniques d'entretien, d'irrigation et de gestion différenciée sur les espaces verts du lycée.

OPTIONS :

Possibilité de présenter au BAC deux options ou unités facultatives parmi les cinq que propose l'établissement :

- Sports de raquettes
- Cynégétique et faune sauvage
- Mobilité
- Hippologie-équitation
- Engagement citoyen

OBTENTION DU DIPLÔME

Trois années de formation, pour préparer le diplôme du BAC PRO Aménagements Paysagers.

L'examen se compose de :

- 50% de contrôle continu en 1ère et Terminale
- 50% d'épreuves finales en Terminale.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Lycée Agricole Pierre-Paul Riquet
935, Avenue du Docteur Laennec, 11400 Castelnaudary CEDEX
Tél : 04 68 94 59 00 - mail : legta.castelnaudary@educagri.fr
https://www.campus-agricole-castelnaudary.fr/

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée